

«20 Minutes: "L'autisme: Un sujet plus douloureux que d'autres handicaps"»

12/01/2012

Valérie Létard : "L'autisme, un sujet plus douloureux que d'autres handicaps"

Valérie Létard était secrétaire d'Etat chargée de la Solidarité quand le Plan autisme 2008-2010 a été lancé. C'est désormais en tant que sénatrice du Nord qu'elle remet ce jeudi à Roselyne Bachelot, ministre des Solidarités, un rapport faisant le bilan du plan qu'elle a initié.

La mise en oeuvre du deuxième Plan autisme 2008-2010 est-elle satisfaisante ?

Le Plan contenait trente mesures. La plupart ne sont pas entrées en application car la Haute Autorité de Santé (HAS) devait au préalable – c'était la première mesure du Plan - définir l'autisme et sa prise en charge en fonction d'un socle commun de connaissances. Socle qui délaisse les théories psychanalytiques, encore largement répandues en France, alors que l'autisme n'est pas une psychose. C'est de cette définition de la HAS que devaient découler les autres mesures du rapport, mais ce travail a été plus long que prévu. Il faut donc aujourd'hui un nouveau Plan autisme pour poursuivre le travail initié dans le Plan 2, dont le contenu est toujours valable.

Sur quoi faut-il travailler désormais ?

Il est urgent de revoir, sur la base des définitions de la HAS, les formations de tous les professionnels qui peuvent être amenés à prendre en charge un enfant autiste : médecins spécialistes, généralistes mais aussi professeurs d'école et auxiliaires de vie scolaire. C'est un travail énorme mais le temps presse, car on sait que l'objectif de créer 4100 places d'accueil entre 2008 et 2013 pour les enfants autistes va être atteint – ce dont je me félicite - mais on n'a pas encore assez de professionnels formés pour bien prendre ces enfants en charge. Ensuite, il faut que soit menée une enquête épidémiologique permettant de cibler combien de personnes sont atteintes d'autisme, pour savoir quelle offre d'accompagnement mettre en place.

Par ailleurs, améliorer le dépistage et le diagnostic précoce est nécessaire. Au niveau national, il faut attendre en moyenne 287 jours entre l'entrée d'un dossier de demande de diagnostic dans un centre spécialisé et sa sortie !

A quoi est-ce dû?

Au fait qu'il manque encore, sur certaines zones, des centres de "ressource autisme" qui permettraient un dépistage et une prise en charge plus rapide. Je préconise de mailler le territoire en quinze zones de proximité, ce qui implique de multiplier ces centres. Plus on diagnostique tôt, plus on peut définir une prise en charge adaptée, et pluri-méthodes. C'est dans ce but que j'ai ouvert, il y a deux ans, 23 centres expérimentaux où sont testées, jusqu'en 2013, différentes méthodes comportementales, psychiatriques et médicales.

Comment mettre ces mesures en oeuvre?

En réactivant le comité de pilotage du Plan, composé d'associations, de scientifiques, de représentants des familles, de professionnels et de parlementaires. Il serait présidé par un délégué interministériel rattaché au ministère des Solidarités et se réunirait une fois par trimestre pour veiller à ce que toutes les mesures soient appliquées.

La société est-elle prête à accueillir les personnes autistes ou est-ce encore un tabou ?

L'autisme est un sujet plus sensible, plus douloureux que d'autres types de handicap, et dont on a longtemps parlé qu'à l'intérieur des familles. D'où la nécessité de sensibiliser la population, ce que l'obtention du label Grande cause nationale devrait permettre de faire.